

La Redorte .COM

N°2 Octobre 2007



Édito

Chers amis,

Le budget de l'école est la première ligne financière de notre budget communal. Avec 102 élèves scolarisés depuis le 6 septembre dernier, notre village compte 4 classes de primaire accueillant les enfants dès l'âge de deux ans. Avec la création du CLAE (centre de loisirs associé à l'école) comprenant des heures de garderie et une cantine scolaire, après les divers aménagements réalisés sur des bâtiments communaux, la commune de La Redorte s'est dotée d'outils d'éducation modernes et efficaces pour faire face au dossier prioritaire de notre société qu'est « l'éducation de nos enfants ». Après la menace de fermeture de la quatrième classe de notre école, la mobilisation de la population, des parents d'élèves, des enseignants et des élus, a permis d'obtenir le maintien de ce poste indispensable. L'école publique et laïque de La Redorte participe quotidiennement au développement de notre village. Elle est le lieu où les familles se retrouvent, où les enfants se côtoient, travaillent ensemble, se socialisent.

La cour d'école est sans nul doute le premier souvenir que nous gardons de notre enfance. Depuis un mois, le CLAE et la cantine scolaire vont apporter un surcroît de souvenirs aux écoliers à partir de la génération scolaire 2007-2008.

le Maire,
Pierre-Henri Ilhes

Objectif : École



L'ÉCOLE PARTICIPE À LA COHÉSION SOCIALE DE NOTRE COMMUNE

Chaque année la municipalité investit plusieurs dizaines de milliers d'euros dans le milieu scolaire. En 2007, entre les travaux d'aménagement des écoles, la réalisation du CLAE (Centre de loisirs associé à l'école), la cantine scolaire et la bibliothèque-médiathèque, ce sont plus de 560000 euros qui ont été investis.

Alors que l'intégralité du fonctionnement des écoles est à la charge de la municipalité (entretien, personnel ATSEM, fournitures scolaires, activités extra-scolaires, sorties, etc..), le budget école est très important. Pour la première fois depuis plusieurs années, l'effectif de notre école vient de dépasser les 100 écoliers.

UNE NOUVELLE POLITIQUE « ENFANCE-JEUNESSE » POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

La communauté de communes du Haut-Minervois dans le cadre de sa politique « enfance-jeunesse » a souhaité mailler l'ensemble de notre territoire de la mise en place de CLAE et de cantines scolaires. Ce maillage s'effectue en partenariat avec les municipalités puisque le coût de l'investissement est pris en charge à 50% par la commune et 50% par la CDC.

Depuis plusieurs mois, élus communautaires et élus communaux travaillaient à la réalisation de cette nouvelle structure qui accueille les écoliers redortais.

Financée par la Caisse d'Allocation Familiale à hauteur de 8%, par l'Etat à hauteur de 4% et par le Conseil Général de l'Aude à hauteur de 4%, cet investissement a coûté au total 380000 euros, dont le solde à la charge de la commune de La Redorte est de 130000 euros.





Ce CLAE se substitue aux anciennes structures communales telles que la restauration scolaire à la résidence ANTI-NEA et les garderies municipales là où elles étaient déjà

en place. **Il offre, outre un accueil de qualité, un véritable projet pédagogique dans une optique d'accompagnement à l'égalité des chances des enfants sur tout le territoire.**

Le CLAE de La Redorte vient d'être inauguré le 14 septembre dernier par les différentes personnalités politiques de notre canton en présence des enseignantes, de nombreux parents d'élèves et de la population redortaise.



Ce CLAE s'inscrit aussi dans **un programme d'aménagement d'ensemble de cœur de village et de création d'un pôle multi fonctionnel et associatif.**

Ce pôle comprend la salle des sports ouverte en 1995, le foyer municipal « Jean Jaurès » réaménagé en 1999, aujourd'hui le CLAE dans les anciens bains-douches, le mois prochain la bibliothèque-médiathèque « François Mitterrand » et l'année prochaine le Jardin Public avec l'aménagement de la voirie. La fin de cet immense chantier, entamé en 1995 et qui aura coûté au total près d'un million et demi d'euros, sera effective dans quelques mois.

LA RÉNOVATION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL CHARGÉ D'HISTOIRE
Décidée le 14 octobre 1935 par le conseil municipal de cette époque, la construction du bâtiment des « bains-douches » avait coûté 182832 francs. Subventionné à hauteur de 45000 francs par



Quelques chiffres

- . 102 écoliers
- depuis septembre dernier
- . un budget d'investissement de 560 000 euros
- . 4 classes d'école

l'Etat sur le produit des jeux et de la loterie nationale, les 137000 francs restants avaient donné lieu à une souscription communale et à un impôt extraordinaire. Les Redortais pouvaient alors venir prendre une douche pour 1,50 franc et un bain pour 2 francs.

Les anciens bains-douches communaux ont été inaugurés en octobre 1936, il y a 71 ans, et ont fonctionné jusqu'en 1979. Dans les années 90 et ce jusqu'à l'année dernière, le bâtiment accueillait les activités de l'amicale laïque et notamment la bibliothèque municipale qui a été déménagée au moment des travaux de rénovation en 2007.



ET L'ÉCOLE DE DEMAIN ?

Chacun sait que **la compétence de la mairie en matière d'enseignement et d'éducation, s'arrête à la charge de l'entretien matériel (bâtiments et matériels éducatifs) ainsi que de la sécurité et du bien être physique des écoliers.** L'Etat est seul responsable des restrictions budgétaires au niveau du personnel enseignant et de la pédagogie dans nos écoles. La municipalité s'engage à faire le maximum dans la partie qui lui revient pour que les enfants de La Redorte aient toutes les chances de réussir dans cette première étape de leurs études. Mais difficile de faire plus alors que nos finances locales consacrées au domaine scolaire sont déjà très élevées. Il nous faut néanmoins essayer de maintenir notre niveau d'intervention.

L'école de demain est à bâtir et à consolider. Notre école redortaise, celle d'aujourd'hui est bien réelle. Elle est à la fois notre présent et notre avenir.